

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : Affaire n°25S0045 - Aménagement de bureaux dans l'ancien logement de fonction Médiathèque Till L'espiègle - Lot 4 Agencement - Avenant n°1**

N° : VA\_DEC2026\_379  
Service : Marchés Publics

**Nous, Sylvain ESTAGER, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2026\_76 du 28 mars 2026 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 216 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles R2194-2, R2194-3 et R2194-4 du Code de la Commande publique,

### **décidons**

De conclure avec la société SAS PETROCCHI située à THUMERIE (59239), titulaire du lot n°4 Agencement n°25S0045 « Aménagement de bureaux dans l'ancien logement de fonction Médiathèque Till L'espiègle », un avenant n°1 afin de prendre en compte l'ajout de prestations supplémentaires.

Montant initial du marché : 34 300,00 € HT

Avenant n°1 : 2 633,09 € HT représentant une hausse de 7,68%

Nouveau montant du marché : 36 933,09 € HT

Imputation budgétaire : 2200

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le mercredi 3 juin 2026

Le Maire,  
Sylvain ESTAGER

ID télétransmission : 059-215900093-20260330-224650A-AU-1-1  
Date AR Préfecture : jeudi 4 juin 2026